La formation dès aujourd'hui, et tout au long de la vie.



Doctorat Logistique, transport, tourisme

Code: DOC3400A



Niveau d'entrée : Bac + 5 Niveau de sortie : Bac + 8

ECTS: 180

Déployabilité

Formation initiale: Formation pouvant être suivi

par des étudiants

Objectifs pédagogiques

Le doctorat Sciences sociales parcours Tourisme et Loisirs ou parcours Transport et Logistique vise à former des chercheurs en sciences sociales ayant des objets portant soit sur le tourisme et les loisirs soit sur les transports et la logistique. Il s'adresse à des candidats souhaitant acquérir un haut niveau de compétences tant scientifiques qu'en montage et gestion de projets de recherche. Il vise à produire des savoirs scientifiques sur des thématiques au coeur des enjeux sociaux, économiques et politiques contemporains.

Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Prérequis et conditions d'accès

Prérequis:

Conformément à l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat, pour être inscrit en doctorat, le candidat doit être titulaire d'un diplôme national de master ou d'un autre diplôme conférant le grade de master, à l'issue d'un parcours de formation établissant son aptitude à la recherche.

Si cette condition de diplôme n'est pas remplie, le chef d'établissement peut, par dérogation et sur proposition du conseil de l'école doctorale, inscrire en doctorat des étudiants ayant effectué à l'étranger des études d'un niveau équivalent ou bénéficiant de la validation des acquis prévue à l'article L. 613-5 du code de l'éducation.

L'inscription en première année de doctorat est prononcée par le chef d'établissement sur proposition du directeur·rice de l'école doctorale après avis de la.du (des) directeur·rice(s) de thèse et de la.du directeur·rice de l'unité de recherche sur la qualité du projet et les conditions de sa réalisation. Elle vaut admission aux formations dispensées par l'école doctorale.

Candidature

• Le/la candidat/e doit adresser son projet de recherche et son curriculum vitae à l'enseignant/e habilité/e à diriger des recherches qu'il/elle souhaite comme directeur/directrice de thèse

Après l'accord de son futur directeur de thèse et du directeur de laboratoire, il/elle pourra réaliser son inscription sur Adum (www.adum.fr). Toutes les informations sur le site des études doctorales : http://recherche.cnam.fr/etudes-doctorales/s-inscrire-ou-se-reinscrire-en-doctorat-avec-adum-682790.kjsp? RH=rech_eco

Mentions officielles Mots-clés Tourisme Organisation de la recherche Décentralisation Gestion des politiques publiques Service public Collectivités locales

Informations complémentaires

Type de diplôme

Doctorat

Formacode

Décentralisation [13012] Collectivité territoriale [13021] Politique publique [13027] Tourisme [42654]

Code du parcours

Modules d'enseignement

- → Enjeux climats dans les pratiques de recherche → Module de Santé Planétaire
- → Ethique de la recherche et de l'ingénieur
- → Ethique et déontologie scientifique
- → <u>Initiation à l'épistémologie</u>
- → Les processus d'innovation ; au-delà des objets et de la technique
- → Recherche de l'information (Maitrise de <u>l'information scientifique et technique</u>)
- → Soutenance de thèse

Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.

Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.

Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.

Information non disponible, pour plus d'information veuillez <u>contacter le Cnam</u>